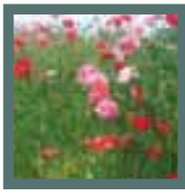

Enjeux
Management environnemental
~ **p. 6**

Les métiers du Sivoa
Profession experts en qualité ~ **p. 8**

Tribune
Entretien avec Olivier Léonhardt
~ **p. 12**

Au fil de l'Orge

L'Orge aval, une vallée, une rivière, un syndicat — *www.sivoa.fr* — N° 70 | Été 2007

EN ACTION

La Bretonnière à l'air libre

Les bons gestes

SOMMAIRE

Au fil de l'eau 2
Une pratique à faire germer

En direct 4
Une passerelle au moulin de Cerpied

Enjeux 6
Une démarche d'amélioration bien engagée

Les métiers du Sivoa 8
Profession experts en qualité

En action 10
La Bretonnière à l'air libre

Tribune 12
Olivier Léonhardt

Au fil de l'Orge
Directeur de la publication : Jean-Loup Englander. **Rédactrice en chef :** Pascale Simonin. **Comité de rédaction :** Anne Rieth, Pascale Simonin, Olivier Gosset. **Crédits photo :** Sivoa, Cascade audiovisuel, **Illustrations :** Céline Briens p. 11. **Conception et réalisation :** VERBE **Responsable éditoriale :** Éliane Leroy-Pasquinelli. **Rédaction:** Flore d'Arfeuille, Cyrille Arroyo, Pascale Simonin. **Directeur artistique :** Nikolaus Roche-Kresse. **Maquettiste :** Fatou Doucansi. **Impression :** Cloitre. Juin 2007. **ISSN** : 0298-8658. **Commission paritaire** : en cours.

Une pratique à faire germer

100 000 nouveaux foyers adoptant chaque année, en France, le compostage domestique : c'est l'objectif du Plan national quinquennal, lancé par le ministère de l'Écologie et du Développement durable et l'Ademe.

COMPOSTAGE, MODE D'EMPLOI

Le compost provient de la transformation de déchets organiques en présence d'eau et d'oxygène, par le biais de mico-organismes (champignons, bactéries…).
Le produit obtenu est comparable à de l'humus naturel.
Pour réaliser son compost à domicile, il existe deux méthodes : le compostage en tas, pour lequel il suffit d'un coin de jardin bien drainé, à mi-ombre, à l'abri du vent et du regard des voisins ; le compostage en bac (composteur), qui convient bien à de petites quantités mais exige une surveillance régulière.
Presque tous les déchets organiques peuvent être ainsi valorisés (restes de cuisine et de repas, déchets de jardin…), soit environ le tiers de notre poubelle quotidienne.

La tonte sélective ou la diversité biologique

Tous les ans, 7 hectares de prairies et 31 hectares de bassins secs vont chez le coiffeur pour une coupe particulière…
Le printemps est là et l'équipe Rivière s'affaire sur le terrain. La tonte a repris dans la vallée de l'Orge (4 périodes de tonte sur l'année), mais attention, on ne tond pas partout et n'importe comment !
La tonte sélective est l'une des politiques menées par le Syndicat : cette méthode consiste à laisser quelques zones en friche, principalement l'orée des bois, sous couvert arboré et le long des berges. Au plus grand bonheur de la flore et de la faune tant aquatiques que terrestres.

Le saviez-vous ?

- 20 %, c'est l'objectif d'énergies renouvelables fixé par la Commission européenne d'ici à 2020. Pour la France, la production d'énergie renouvelable se situe dans la moyenne européenne, aux environs de 7 %. **www.enr.fr**
- Les cours d'eau prennent un chemin différent selon le relief qu'ils rencontrent. La ligne imaginaire qui sépare les cours d'eau se dirigeant vers une mer et ceux se dirigeant vers une autre s'appelle la ligne de partage des eaux.
- Les zones humides n'occupent que 5 % de la superficie des continents mais elles abritent 35 % des espèces rares et en danger à travers le monde.
- **Quantité d'eau nécessaire pour fabriquer…**
  - une voiture = 5 000 à 10 000 litres
  - un kg de tissu teint = 80 à 200 litres
  - un kg de papier = 10 à 100 litres
  - un kg de camembert = 20 à 30 litres
  - un litre de bière = 4 à 7 litres
  - un kg de bonbons = 3 litres

Bords de l'Orge. Juvisy-sur-Orge

Courrier des lecteurs
Les riverains de l'Orge réagissent

« Bravo à la réactivité de votre équipe de patrouilleurs, qui, suite à mon appel téléphonique, est venue immédiatement constater et nettoyer le passage pour piétons au bord de l'Orge, à la hauteur de la Compagnie des eaux. »
Éliane C., Athis-Mons.

« Nous ne pouvons que nous féliciter de l'activité efficace du Sivoa (...). Nous sommes déterminés à apporter au Syndicat notre soutien à chaque fois que cela sera nécessaire pour valoriser ce patrimoine inestimable qu'est la vallée de l'Orge. »
Elisabeth B., Savigny-sur-Orge.

« C'est avec un très grand plaisir que nos trois associations vous adressent leurs plus vifs remerciements pour l'opération de rempoissonnement qui s'est déroulée notamment sur le bassin de Trévoix en présence des élèves des classes primaires des communes d'Égly et de Bruyères-le-Châtel. »
Les présidents des associations de pêcheurs de Sainte-Geneviève-des-Bois, de Longpont-sur-Orge et Saint-Michel-sur-Orge et de l'Épinoche du Val d'Orge.

Edito

Jean-Loup ENGLANDER
Président du Syndicat de la vallée de l'Orge aval, Conseiller général de l'Essonne.

Au moment de « boucler » ce numéro du *Fil de l'Orge*, le feuilleton du projet de station d'épuration de l'Orge amont à Ollainville rebondit encore ! Alors que je proposais au Président du Syndicat de la vallée supérieure de l'Orge de réfléchir à une fusion de tous les syndicats intercommunaux du bassin hydraulique, celui-ci m'annonça le début du chantier à Ollainville ! Or, l'arrêté d'autorisation est probablement illégal (un référé est en cours) et la subvention du Conseil général n'est toujours pas votée ! C'est folie ! Je l'ai dit au Président de l'Orge supérieure.

Promenade de l'Orge

Une passerelle au moulin de Cerpied

Dans le cadre de la gestion de la vallée de l'Orge aval, le Syndicat aménage depuis plus de 20 ans une promenade le long de la rivière d'Arpajon à Athis-Mons. Aujourd'hui, elle représente l'un des principaux itinéraires de promenade de l'Essonne. Véritable coulée verte, elle répond à une demande croissante d'espaces naturels, de lieux de détente et d'espaces verts de proximité. Les 40 kilomètres de pistes aménagées, ouvertes au public, permettent de relier les nombreux sites de la vallée : plans d'eau, aires de pique-nique, prairies...

VALORISER LA CIRCULATION DOUCE

Malgré les nombreuses acquisitions de terrains, la promenade de l'Orge connaît encore des interruptions de parcours qui se traduisent par l'utilisation des voies publiques comme itinéraires de liaison. Le Syndicat de l'Orge s'est inscrit dans le Plan régional et le Schéma départemental des liaisons douces du département de l'Essonne, pour assurer la continuité de la promenade de l'Orge, garantir la sécurité des usagers au niveau des entrées de sites et des traversées de voies, participer à la politique de développement durable et valoriser les circulations douces. Dans ce cadre, un programme d'acquisitions foncières et de travaux d'aménagement a été initié en collaboration et avec le soutien financier du Conseil général et du Conseil régional. La première tranche de ces travaux a donc consisté en l'aménagement d'une passerelle au niveau du moulin de Cerpied. Cette passerelle représente le point symbolique de liaison entre la promenade de l'Orge amont et celle de l'Orge aval. ■

Côté **chiffres**

Coût total
59400 euros HT
Financement
Conseil général : **50 %**
Conseil régional : **30 %**
Sivoa : **20 %**

Bassin de Longpont-sur-Orge.

Prairie du Perray - Sainte-Geneviève-des-Bois

La tour aux oiseaux

Repère visuel et symbolique dans la vallée, la tour offre un niveau d'observation intéressant sur les paysages de la vallée avec une vue sur les repères lointains du territoire, comme la tour de Montlhéry. Ce lieu d'observation a également un rôle pédagogique, sa reconstruction s'oppose aux actes de vandalisme récurrents et son architecture en bois s'intègre parfaitement à la vallée.
Lors de sa dernière rénovation achevée en mars dernier, les poteaux de la partie centrale ainsi que les contreventements endommagés par le dernier incendie ont été remplacés, les escaliers et les garde-corps reconstruits. Enfin, un caillebotis en métal a été choisi pour la réfection des marches, pour le plancher supérieur et l'entourage des pieds de poteaux, permettant de renforcer la solidité de l'ouvrage.
Coût des travaux : 57 500 € HT subventionnés à 50 % par le département.
Pour en savoir plus : Michel Valois - 01 69 12 15 60

Longpont-sur-Orge

Une nouvelle station pour la qualité de l'eau

Implantée route de Montlhéry, cette nouvelle station de mesure de la qualité de l'eau abrite du matériel de métrologie permettant le suivi en continu de la qualité de l'eau de l'Orge, en particulier la détection de pollutions.
L'ancienne station était composée d'une fosse, qui a été conservée pour abriter les pompes permettant d'acheminer l'eau à analyser jusqu'au banc de mesure, et d'une armoire électrique dans un abri en bois.
Le bâtiment d'une surface de 18 m² est habillé en pierres meulières, avec un jointoiement réalisé à la chaux hydraulique naturelle laissant la pierre apparente pour une meilleure intégration dans le site. La toiture est en petites tuiles plates de terre cuite avec une pente unique. Le faîtage

du toit est aligné sur le sommet du mur contre lequel est adossé le bâtiment, afin d'être invisible depuis le chemin piéton qui le surplombe. L'accès au bâtiment se fait par une porte, non visible de la rue, implantée sur la façade nord en tôle lisse de couleur grise. Le bâtiment ne comporte pas de fenêtre. L'implantation du bâtiment et le choix des matériaux résultent des recommandations de l'architecte des Bâtiments de France consulté pour ce projet (car situé dans le périmètre de protection du château de Lormoy).
Le coût de construction du bâtiment s'élève à 65 000 € TTC et celui de l'équipement en appareils de mesure à 98 000 € TTC entièrement financés par le Syndicat.
Pour en savoir plus : Gilbert Vaudé - 01 69 12 15 42

Espaces naturels sensibles

Coteau des vignes : un espace à préserver

Le coteau des vignes est situé au sud de la commune d'Athis-Mons et à proximité de la commune de Juvisy-sur-Orge. Il est séparé en deux parties par l'Orge, avec un coteau en rive gauche et une prairie en rive droite. Cet espace de 25 hectares appartient pour partie au Syndicat de l'Orge et à la Communauté de communes des Portes de l'Essonne. Le Conservatoire départemental des espaces naturels sensibles réalise un diagnostic écologique et un plan de gestion sur l'ensemble de cet espace en vue d'effectuer des aménagements visant à restaurer et conserver ce patrimoine naturel dans un secteur fortement urbanisé. Le Syndicat de l'Orge réalise également une étude dont l'objectif est de traiter ce coteau, en partie en espaces verts de proximité et en partie en zone inondable.

Télex

Bilan d'activité
Demandez le rapport
Dressant le bilan de l'activité du Syndicat pour l'année 2006, le rapport d'activité est disponible sur simple demande à :
claire.chamaille@sivoa.fr
ou en téléchargement sur le **www.sivoa.fr.**

Regardez la TV
Le DVD du Syndicat, « 2006, l'année en images », vient de sortir. Disponible auprès de **claire.chamaille@sivoa.fr** ou en téléchargement sur le **www.sivoa.fr.**

Certifications environnement et sécurité
À l'occasion d'un audit les 28 février et 1er mars 2007, le Syndicat a obtenu le renouvellement des conformités : ISO 14001, EMAS et OHSAS 18001.
Un point fort plusieurs fois souligné : l'implication des personnels dans l'application des règles dictées par les certifications. À lire en pages 6 et 7.

Management environnemental

Pour accroître son efficacité en termes de protection de l'environnement et d'amélioration de la sécurité de ses agents, le Syndicat s'est engagé avec succès dans un processus de certifications ISO 14001, OHSAS 18001, et de validation EMAS.

Une démarche d'am

Paule Boëte, *responsable Animation qualité*

Après avoir été certifié selon le référentiel ISO 14001 en juin 2000, le Sivoa a souhaité étendre sa démarche aux aspects santé-sécurité et approfondir son système de management environnemental. Un challenge réussi puisqu'il recevait en novembre 2003 la certification OHSAS 18001 (sécurité et santé au travail) et, selon le règlement européen, la validation EMAS (Système de Management Environnemental et d'Audit), devenant ainsi la première collectivité française à obtenir cette triple reconnaissance. Récemment, l'ensemble des certifications a été renouvelé *(voir encadré)*.

UN PROJET COMMUN D'ACTIONS

« Cet engagement est né de la volonté de mobiliser l'ensemble du personnel autour d'un projet commun d'amélioration continue des performances environnementales et de la sécurité », déclare Paule Boëte, responsable Animation qualité. Ce projet s'est traduit par de multiples actions. Des groupes de travail favorisant les échanges entre services ont été constitués. Le Syndicat s'est doté d'outils pour identifier et hiérarchiser les impacts environnementaux de ses activités, et évaluer les risques pour la santé. Les collaborateurs sont sollicités pour remplir des fiches d'anomalies mettant en évidence les problèmes de non-conformité.

UN PERSONNEL SENSIBILISÉ ET IMPLIQUÉ

Pour mener à bien leurs missions, les agents techniques et administratifs sont régulièrement sensibilisés. *« Intégrés dans le plan de formation annuel depuis 2003, l'environnement représente aujourd'hui 25% du budget formation, et la sécurité 20%. C'est dire l'importance accordée à ces deux domaines »*, fait remarquer Paule Boëte. *« Mais rien ne serait possible sans la forte implication du personnel qui s'attache*

Le CHS (Comité d'hygiène et sécurité)

Cet organe consultatif est composé d'élus du Syndicat, de représentants du personnel, d'un médecin du travail, de la responsable Animation qualité et d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles de sécurité. Se réunissant une fois par trimestre, il a pour mission d'améliorer les conditions de travail et de prévenir les dangers. Principales actions menées par le CHS : visites de postes, mesures de bruit pour vérifier leur conformité aux normes, information sur les gestes et les postures à adopter, recensement des accidents du travail afin d'analyser leurs causes et éviter qu'ils ne se reproduisent…

Bassin du Petit-Paris.

élioration bien engagée

chaque jour à mettre en application les bonnes pratiques environnementales et les procédures de sécurité », ajoute-t-elle.

DES GESTES AU QUOTIDIEN

De nombreuses initiatives ont été prises. Ainsi, une mini-déchetterie permettant le tri sélectif a été installée dans les locaux du Syndicat. Une attention particulière est portée à l'achat et à l'utilisation de produits respectueux de l'environnement (papier recyclé, produits biodégradables, non toxiques…). Un suivi des consommations d'eau, de gaz, d'électricité et de carburants est réalisé en vue de les maîtriser. Parallèlement, le Sivoa s'équipe progressivement de véhicules propres (un quart du parc automobile est maintenant constitué de voitures fonctionnant au GPL combiné à l'essence).

LE CHOIX SÉLECTIF DES PRESTATAIRES

Depuis plusieurs années, le Syndicat intègre un critère environnemental pour choisir les entreprises qui effectuent des travaux, le respect de l'environnement comptant généralement pour 15 % dans l'appréciation des offres. *« En 2007, nous avons souhaité aller plus loin en ajoutant des critères sociaux dans les marchés publics. Les prestataires retenus ont désormais l'obligation d'embaucher ou de sous-traiter à des associations intermédiaires, des personnes identifiées comme public en difficulté »*, précise Paule Boëte.

UN RÉSEAU D'ÉCHANGES

Le Sivoa est en contact avec d'autres collectivités, déjà engagées dans un processus similaire (comme la Mairie de Paris) ou souhaitant se lancer. Ces rencontres donnent lieu à des échanges qui lui permettent d'enrichir sa démarche et d'informer sur ce qu'il est possible d'entreprendre. *« Aujourd'hui, le risque est de se lasser et de tomber dans une certaine routine. Il faut réussir à maintenir la vigilance, trouver de nouveaux axes d'amélioration et s'ouvrir sur des champs plus larges de développement durable pour faire vivre la démarche »*, conclut Paule Boëte. ■

Audit 2007 : certifications renouvelées pour trois ans

L'audit externe réalisé en février et mars 2007 a abouti au renouvellement des certifications ISO 14001, OHSAS 18001 et à la validation EMAS. Aucune non-conformité n'a été observée. Le rapport d'audit met en avant les points forts du Syndicat : la bonne maîtrise des aspects environnementaux, l'implication du personnel et sa maîtrise opérationnelle, la méthode et les outils de communication, la réalisation de tests (situations d'urgence), ainsi que la traçabilité. Plusieurs remarques ont été formulées. Elles portent essentiellement sur la formalisation et la mise à jour de certains documents (tableaux de bord, analyses…) qui doivent être améliorés.

Profession experts en qualité

Les Sherlock Holmes de la

Préserver et améliorer la qualité de l'eau, telle est la mission de l'équipe Qualité des milieux au Syndicat. Un mot résume le quotidien de ces quatre férus d'environnement : l'investigation !

Philippe Moncaut, *responsable du service Qualité des milieux au Syndicat*

« *Nous sommes une équipe en constante évolution* », explique d'emblée Philippe Moncaut, responsable du service Qualité des milieux au Syndicat. La mission de ce diplômé en sciences et techniques de l'environnement et de ses trois collaborateurs – Mélanie Le Moign, Nelly Aveline et Thomas Foucart – se résume en une formule apparemment simple : préserver et améliorer la qualité de l'eau et des milieux naturels. Mais les solutions pour concrétiser une telle mission sont complexes : « *Rien n'est jamais gagné dans ce domaine. Nous sommes constamment confrontés à de nouveaux problèmes et à la recherche de nouveaux outils.* » L'optimisme, la détermination et l'engagement animent donc ce service : « *Nous devons être une réelle force de proposition. Tant reste encore à inventer !* ».

UNE SURVEILLANCE CONTINUE

Concrètement, le travail quotidien de l'équipe s'appuie en partie sur les informations délivrées par les six stations Qualité implantées au bord de la rivière : « *Ces équipements nous permettent de contrôler les paramètres principaux de la qualité de l'eau en continu : l'oxygène dissout dans l'eau, l'ammonium, le pH* [acidité], *la conductivité et la température de l'eau* », explique Mélanie Le Moign, chargée du suivi et de la gestion du milieu naturel. « *Grâce aux stations, nous détectons et localisons des pollutions en temps réel, ce qui permet de remonter plus rapidement aux sources de la pollution,* ajoute Philippe Moncaut, *elles nous permettent de mieux appréhender l'écosystème** ».

DES CAMPAGNES PHYSICO-CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES

Des campagnes de prélèvements de l'eau en vue d'analyses physico-chimiques sont réalisées sur 30 sites 6 fois par an.

Coup de jeune pour les stations Qualité

- Stationde Longpont-sur-Orge
  Reconstruction en 2007.
- Stationde Viry-Châtillon
  Reconstruction en décembre 2007.
- Stationsd'Ollainville et de Bruyères-le-Châtel
  Reconstruction prévue en 2008.
- Stationde Villemoisson-sur-Orge
  Reconstruction réalisée en 2001.
- Stationd'Athis-Mons
  Pas de travaux prévus. Équipement fonctionnel.
- Nouveau: les stations sont aujourd'hui entretenues par l'équipe Télégestion du Syndicat.

Bon à savoir

* Un écosystème est l'ensemble formé par une communauté d'êtres vivants et son environnement physique, chimique et climatique (le biotope).

** La prime AQUEX (Aide à la QUalité d'EXploitation) est une aide financière accordée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour accompagner la mise en place d'une gestion globale des systèmes d'assainissement des collectivités locales.

Bassin de Trévoix.

Pollution du ru Gaillard.

qualité de l'eau

Objectif ? Évaluer les taux d'azote, de phosphore et les micro-polluants. *« Nous tenons à effectuer nous-mêmes les prélèvements »*, précise Mélanie Le Moign qui n'hésite pas à enfiler bottes et bleu de travail lors de visites régulières sur le terrain : *« C'est une bonne manière d'entretenir notre connaissance de la rivière »*. Les prélèvements sont ensuite confiés à des laboratoires indépendants. *« Une fois les données récupérées, nous les analysons minutieusement grâce à des grilles de lecture très précises. »* Deux campagnes concernant la biologie conduites en juin et septembre permettent également d'évaluer la santé de l'Orge, grâce à des prélèvements d'animaux (insectes et mollusques) et de végétaux (micro-algues) sédentaires. *« Les outils utilisés pour les prélèvements sont parfois sommaires, comme des brosses à dents ! Mais ces campagnes exigent des investigations lourdes, de la rigueur et une connaissance fine des écosystèmes. »* Enfin, des prélèvements complémentaires permettent d'évaluer les taux de pesticides ou les rejets radioactifs.

HORIZON 2015

Que révèle ce panel d'investigations sur l'Orge ? *« Depuis dix ans, on constate une réelle amélioration écologique, notamment l'augmentation de la diversité des espèces animales et végétales dans l'eau,* indique Philippe Moncaut, *mais sur le plan physico-chimique, l'évolution est trop lente. Il faut redoubler nos efforts sur ce point, multiplier les outils de diagnostic, augmenter les moyens de financement. »*
Bien que difficiles à atteindre, les objectifs ambitieux fixés par la directive-cadre Eau européenne qui définit le bon état écologique et chimique de la rivière à l'horizon 2015, stimulent l'équipe Qualité des milieux. *« C'est un vrai défi à relever, nous sommes confiants, même si nous savons qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. »* ■

Mélanie Le Moign, *chargée du suivi et de la gestion du milieu naturel*

Traqueuse de pollution…

« Ma mission consiste à rechercher les sources de pollution de l'Orge causées notamment par les eaux usées », explique Nelly Aveline, chargée du suivi et de la gestion du milieu naturel et de la prime AQUEX**. Dénicher les zones polluées par les mauvais branchements exige souvent de longues investigations.
Sur le terrain, une palette d'outils – tests colorimétriques, courantomètre, chronomètre, déversoirs et parfois même de simples seaux en plastique pour les prélèvements – contribue à faire avancer l'enquête. De retour au bureau, Nelly Aveline s'attaque à la rédaction de diagnostics de zones de pollution. *« Le maximum de données sont communiquées aux communes, par l'intermédiaire des référents territoriaux. Il s'agit de les aider à repérer les zones de branchements non conformes »*, précise Nelly Aveline qui apprécie d'entreprendre *« une mission utile… mais d'une ampleur gigantesque. »*

Continuité écologique

La Bretonnière à

Canalisé sur la moitié de son parcours, le cours d'eau de la Bretonnière vient d'être rouvert à sa confluence avec l'Orge par les équipes du Syndicat. Le point sur ce chantier ambitieux.

Hélène Anquetil, *responsable du service Rivière et Vallée au Syndicat*

La Bretonnière prend sa source sur les plateaux de Brétigny-sur-Orge, Marolles-en-Hurepoix et Guibeville. Elle serpente sur plusieurs kilomètres avant de se jeter dans l'Orge au Pré aux Canes, en aval du pont du moulin de la Boisselle à Saint-Germain-lès-Arpajon. D'un linéaire total de 4,4 km, la Bretonnière est canalisée sur la moitié de son parcours dans des buses en béton et récolte les eaux de pluie drainées par les 516 hectares de son bassin versant. Ce ruisseau est jalonné de bassins de rétention qui absorbent les débits importants du cours d'eau lors d'événements pluvieux. Le chantier de réouverture de la Bretonnière sur 50 mètres, lancé en mars dernier par les équipes du Syndicat, répond à plusieurs objectifs : assurer une continuité écologique entre l'Orge et son affluent ; améliorer la biodiversité des milieux naturels et offrir aux habitants un espace vert de qualité.

UN CHANTIER AMBITIEUX

Plus de 20 agents du Syndicat ont été mobilisés pendant 15 jours et ont façonné, manuellement ou à l'aide d'engins, un nouveau lit pour la rivière. Une attention particulière a été portée sur le faciès, les pentes et l'aménagement du lit et des berges, ainsi que sur la capacité hydraulique du cours d'eau. *« Le maintien des berges nouvellement créées a été assuré par des techniques de génie végétal utilisant des essences arbustives locales et des végétaux naturels de cours d'eau régionaux »*, explique Hélène Anquetil, responsable du service Rivière et Vallée au Syndicat. Les techniques utilisées ? Le fascinage, véritable tressage de branches de saules autour de pieux de châtaigniers formant une berge végétale résistante au courant ; ou encore l'implantation de plages inondables en pente douce, semées de roseaux et couvertes par une membrane géotextile en coco biodégradable, visant à maintenir les berges en attendant que les racines des végétaux se développent. Les zones des berges les plus fragiles et soumises à l'érosion ont été confortées *« soit par des enrochements, soit par des techniques de génie végétal plus poussées, comme les lits de plants et de plançons qui consistent en un étagement de géotextile et de boutures de saules avec tassement des couches de terre »*.

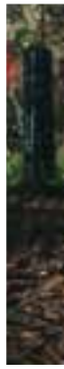

De même, pour permettre le franchissement du nouveau lit de la rivière, une large passerelle en chêne non traité a été

La Bretonnière amont.

l'air libre

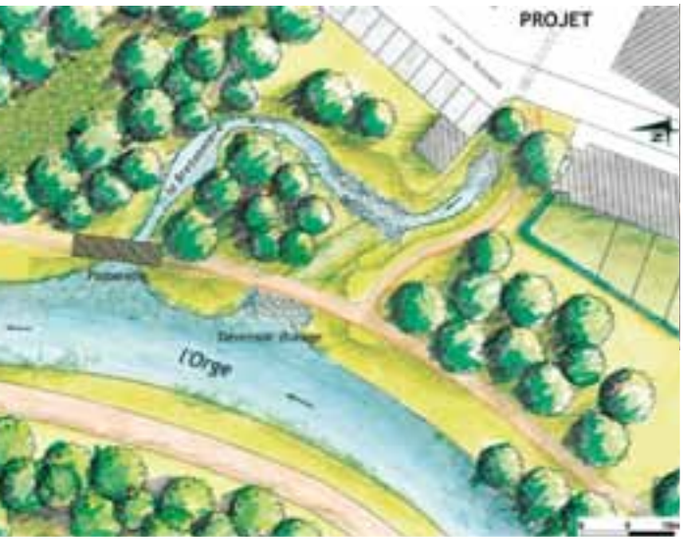

construite afin de maintenir la continuité de la promenade de l'Orge. Des méandres ont également été créés afin de diversifier les types d'habitats naturels pour la faune et la flore, et donc *« favoriser à la fois la biodiversité et une mosaïque de paysages »*, précise Hélène Anquetil. Enfin, un chenal de crue a été aménagé pour absorber le débit de la Bretonnière lors de fortes précipitations.

DES RÉSULTATS PROBANTS

Soixante-dix mètres du cours d'eau sont désormais à l'air libre pour le plus grand plaisir des promeneurs et des riverains qui ont été conviés à une réunion et ont reçu un dépliant d'information. En effet, la Bretonnière est aujourd'hui un cours d'eau plus naturel et plus fonctionnel (réoxygénation de l'eau, épuration par les végétaux…), avec un nouvel écosystème disponible pour la faune et la flore aquatiques (création de refuges, de zones de reproduction pour les poissons…), mais aussi des crues mieux maîtrisées, un paysage revalorisé et une promenade de l'Orge conservée.

Grande première, ce chantier a nécessité la mobilisation de tous les acteurs du Syndicat, *« susceptibles de devenir à terme de véritables experts dans l'aménagement des cours d'eau et des zones humides de la vallée de l'Orge »*, conclut Hélène Anquetil. ■

Côté **chiffres**

Le budget total du chantier : **65 000** euros dont :

■ **50 %** en masse salariale (une vingtaine de collaborateurs mobilisés sur 15 jours avec un formateur)

■ **30 %** pour les fournitures nécessaires au chantier

■ **20 %** pour l'évacuation des déblais (700 tonnes de terre ont été évacuées).

Le Conseil général et l'Agence de l'eau ont apporté leur soutien financier à hauteur de 27 000 euros.

Un chantier-école

L'ensemble des collaborateurs du service Rivière et Vallée, soit 23 agents, a suivi une formation d'une journée animée par un ingénieur spécialisé en aménagement des cours d'eau. Cette formation s'est déroulée en deux temps : une partie théorique abordant les aspects hydrauliques, le réaménagement de berges et le concept de biodiversité ; une partie plus pratique, où chaque agent devait réfléchir aux différents choix techniques à opérer en fonction des contraintes du site. De l'avis d'Éric Faoucher, coordonnateur des travaux pour le service Rivière, *« cette formation a permis de préparer de façon efficace l'organisation de ce chantier et a facilité une bonne cohésion entre les différents services du Syndicat impliqués dans les travaux »*. Ce chantier restera sans doute dans les mémoires car *« il s'agit de la première opération de réouverture d'un cours d'eau dans la vallée de l'Orge »*, précise Éric.

Un meilleur respect de la rivière Orge passe par une communication de proximité et une sensibilisation régulière des habitants de la vallée. Le Syndicat de la vallée de l'Orge aval a su s'en donner les moyens en créant un service Communication / Animation. Le point avec Olivier Léonhardt, maire de Sainte-Geneviève-des-Bois, vice-président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge et vice-président du Syndicat en charge de la communication.

Proximité et sensibilisation : les deux piliers de la communication au Syndicat

Olivier LÉONHARDT, *maire de Sainte-Geneviève-des-Bois, vice-président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge et vice-président du Syndicat en charge de la communication.*

« *La création d'un événement autour de l'Orge pourrait rassembler les communes et communautés adhérentes autour d'un objectif commun : celui du développement durable de la vallée de l'Orge !* »

Quelle stratégie de communication pour le Syndicat de la vallée de l'Orge ?

O.L.: Les outils et actions mis en place doivent répondre à deux grands objectifs : promouvoir le rôle du Syndicat, aux côtés des communes et communautés adhérentes, en tant qu'acteur majeur de l'environnement sur son territoire et sensibiliser les habitants de la vallée à la protection de leur environnement. De même, la communication doit savoir jouer la carte de la proximité et de la réactivité, notamment avec les riverains de l'Orge. À l'image de ce que le Syndicat a mis en place pour les travaux de réouverture de la Bretonnière, avec la diffusion d'un dépliant d'information auprès de l'ensemble des riverains concernés, ou encore des actions menées en partenariat avec la mairie d'Athis-Mons sur les problèmes d'odeurs, phénomène qui nécessitait de répondre rapidement aux préoccupations des riverains.

Quels partenariats possibles au niveau communication entre les communes et le Syndicat ?

O.L.: Il faut renforcer nos actions d'information et de communication auprès des communes et communautés adhérentes, notamment par une transmission d'information plus régulière sur des sujets qui intéressent les communes ou encore par des campagnes d'affichage sur les bons gestes à adopter en matière de préservation de la vallée.
Je veux aussi parler des chantiers et travaux du Syndicat sur la vallée, où il est nécessaire d'impliquer en amont les communes afin que l'information auprès des riverains soit la plus réactive possible. L'éducation à l'environnement, et plus généralement l'éco-citoyenneté, est également un sujet où de nombreux partenariats sont possibles entre le Syndicat et les communes adhérentes, avec par exemple la participation aux salons et autres journées consacrés à l'environnement organisés sur le territoire du Syndicat. Enfin, à plus long terme, la création d'un événement autour de l'Orge pourrait rassembler les communes et communautés adhérentes autour d'un objectif commun : celui du développement durable de la vallée de l'Orge !

Quel rôle doit jouer le www.sivoa.fr dans la politique de communication ?

O.L.: Le Syndicat s'est doté d'un nouveau site internet, plus convivial et plus fluide. Il présente les activités du Syndicat et fait la part belle aux actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Un espace est également dédié aux communes et communautés adhérentes. L'enjeu est désormais de le faire connaître, cela passe par la diffusion d'une affiche jointe à ce numéro du *Fil de l'Orge* et d'une politique de liens entre les sites plus incisive. En effet, je compte sur l'ensemble des communes et communautés adhérentes pour assurer un lien systématique entre le site de la ville et celui du Syndicat. Cette réciprocité contribuera à faire connaître et à mieux protéger la vallée de l'Orge. ■

L'animation **en chiffres**

- **7** classes d'eau dans 6 communes de la vallée (Bruyères-le-Châtel, Leuville-sur-Orge, Longpont-sur-Orge, Brétigny-sur-Orge, Savigny-sur-Orge et Villiers-sur-Orge).
- **52** ateliers eau dans 13 communes de la vallée (Athis-Mons, Bruyères-le-Châtel, Égly, Brétigny-sur-Orge, Juvisy-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Marolles-en-Hurepoix, Leuville-sur-Orge, Savigny-sur-Orge, Villiers-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois, Longpont-sur-Orge, Viry-Châtillon).
- Interventionsen milieu scolaire : **1 600** enfants sensibilisés.
- **300** jeunes sensibilisés hors milieu scolaire (centres de loisirs, associations, maisons de quartier…).